

Accords fiscaux—Loi

respecté tous les termes de son accord. Il a ainsi violé non seulement une promesse, mais également un accord conclu avec les provinces.

Manifestement, les conservateurs se fichent éperdument des engagements qu'ils ont pris au cours de la dernière campagne électorale. Comme mon collègue de Laval-des-Rapides l'a signalé, en décidant de ne pas respecter cet accord avec les provinces le gouvernement en fait viole une promesse qu'il avait faite. Une violation de promesse et d'accord est tout à fait contraire à la morale au Canada. C'est, sans aucun doute, inexcusable.

En fait, les conservateurs reconnaissent avoir modifié la formule. Cette terrible attaque contre les programmes de soins de santé des provinces aura des effets accablants. Je tiens à signaler que le gouvernement libéral ne s'en est jamais pris aux paiements de transfert au titre de la santé même lorsqu'il s'est attaqué de façon particulière à l'inflation par le biais de son célèbre programme des 6 et 5 p. 100, qui a été couronné de succès. En fait, à l'époque, les conservateurs ont vivement critiqué les libéraux pour avoir imposé un plafond de 6 p. 100 pour la première année et de 5 p. 100 pour la seconde, sur l'augmentation des paiements de transfert consacrés à l'enseignement postsecondaire. Comme M. Don Savage, le directeur administratif de l'Association canadienne des professeurs d'université, l'a fait remarquer, les restrictions imposées par le gouvernement libéral étaient temporaires. Elles ont été en vigueur pendant environ deux ans. Or celles fixées par les conservateurs à 5 p. 100 sont permanentes. Voici ce que M. Savage a eu à déclarer à ce sujet:

Lors de la campagne électorale de 1984, les conservateurs ont promis de conserver les accords fiscaux de 1977. Voilà qu'ils les modifient à présent.

Le gouvernement les modifie au moyen de ce projet de loi. Voilà ce qu'il y a de tragique dans tout cela.

Pourtant, les conservateurs se sont amèrement plaints des restrictions à 6 et 5 p. 100 que les libéraux ont imposées pendant deux ans, pour une portion des paiements de transfert, dans le but de lutter contre l'inflation! Non seulement les conservateurs ont alors promis que, s'ils étaient élus, ils rétabliraient l'ancienne formule, mais aussi qu'ils augmenteraient les crédits consentis pour l'enseignement postsecondaire et la recherche. Voici ce qu'en avait dit à l'époque le député conservateur de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) qui, en 1982, avait défendu cette cause avec beaucoup d'éloquence:

Nous devons veiller à mettre en valeur les ressources intellectuelles du pays. Le seul instrument dont nous disposions à cette fin est l'enseignement postsecondaire. Nous avons besoin d'universités, de collèges d'enseignement technique et de collèges communautaires. Si nous n'assurons pas de formation à nos concitoyens, ils ne pourront pas percer dans les milieux hautement techniques, il leur faudra recourir à la technologie d'autres pays, ils deviendront de véritables coupeurs de bois et porteurs d'eau, et la qualité de leur vie sera réduite au niveau de celle prévalant en Corée du Sud et à Taiwan. Nous vivons dans un monde où s'exerce la concurrence. Si nous négligeons de nous adapter aux progrès et même d'innover, la qualité de notre vie baissera au niveau de celle d'autres pays.

Nous devons conserver les effectifs de nos universités et collèges, les accroître pour qu'ils puissent effectuer des travaux de recherche et de développement et former des citoyens. C'est une question prioritaire.

Voilà ce qu'en disait ce conservateur à l'époque où le gouvernement libéral était au pouvoir. Il reprochait alors à ce dernier d'avoir fixé provisoirement l'augmentation des paiements de transfert à 6 et 5 p. 100 pour combattre l'inflation. Or voilà que son propre gouvernement vient de la bloquer en permanence à 5 p. 100. Le député de Mississauga-Sud sait que

l'initiative est désastreuse. Toutefois, nous l'entendons pas se plaindre du projet de loi C-96 et dire que, en fait, son gouvernement a changé d'avis au sujet du caractère prioritaire qu'il devait accorder à la question.

Voici ce qu'en a dit la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) avant que les conservateurs ne soient élus:

J'ai la très nette impression, après avoir entendu le discours prononcé ce matin par le ministre, que le gouvernement, étant passablement déphasé par rapport à la réalité, ne semble pas se rendre compte de la crise qui va s'aggravant dans les établissements canadiens d'enseignement postsecondaire.

Après la prochaine citation, je cesserai de torturer mes collègues conservateurs d'en face. Voici enfin ce qu'a déclaré à ce sujet le député de Brandon—Souris (M. Clark):

Il nous faut consulter davantage les provinces, mettre au point une stratégie nationale en matière d'éducation et, par-dessus tout, comprendre que le moment est mal choisi pour réduire le moindrement les ressources essentielles que le gouvernement fédéral transfère aux provinces.

Voilà en quels termes les ministériels se sont opposés aux compressions, à l'époque. Dans les années 70, les libéraux avaient adopté des indices allant de 10 à 12 p. 100. Puis, nous avons présenté le programme des 6 et 5 p. 100. C'est donc dire que l'ancien gouvernement avait, jusque-là, offert des taux bien supérieurs et beaucoup plus significatifs. Néanmoins, les conservateurs n'en étaient pas satisfaits.

Où se cachent donc aujourd'hui les députés conservateurs, maintenant que leur gouvernement, leur parti et le premier ministre ont fait faux bond aux gouvernements provinciaux et, surtout aux jeunes, en hypothéquant notre avenir collectif? Pourquoi n'interviennent-ils pas, comme ils l'ont fait avant les dernières élections, pour essayer de sauver notre système d'enseignement?

Les conservateurs, je le répète, devront répondre à trois chefs d'accusation. Celui, d'abord, d'avoir manqué à leur parole, ainsi que je l'ai montré. Ensuite, en aidant les riches à s'enrichir, ils ont, hélas, affaibli les plus démunis. Le gouvernement a le talent, comme en témoignent non seulement ses budgets mais aussi ses programmes, de faire en sorte que les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent. Ainsi que le disait si éloquentement mon collègue de Grand Falls—White Bay—Labrador (M. Rompkey) le 25 avril dernier:

Dans ma province de Terre-Neuve, les paiements diminueront de 7 millions de dollars en 1986-1987. Terre-Neuve touchera 7 millions de moins que prévu. Elle devra trouver ces fonds dans sa propre économie. En cinq ans, la province touchera 48 millions de dollars de moins que prévu. Et c'est la province où le taux de chômage est le plus fort du pays, dont l'économie est très fragile et qui a déjà été touchée par les coupures dans les programmes gouvernementaux. Des fonctionnaires ont été mis à pied. En raison de la baisse du cours international du pétrole, la province a vu l'un de ses grands espoirs—l'exploitation d'Hibernia—remis en question: Terre-Neuve et d'autres provinces comme elles seront obligées de se tourner vers leur économie déjà chancelante pour compenser l'écart de financement.

Dans ses efforts en vue d'enrayer l'inflation au niveau fédéral et de réduire le déficit fédéral, le ministre reporte le problème sur les économies provinciales. Je ne suis pas seul à être de cet avis. Le premier ministre de Terre-Neuve a dit la même chose.

Voilà ce qui nous préoccupe. Nul doute que ce sont les étudiants et les provinces économiquement faibles qui feront en premier lieu les frais de ces compressions et des autres mesures d'austérité du gouvernement, et qui en souffriront le plus. Je pense indifféremment aux prêts et bourses, aux frais de scolarité et à la qualité des services d'enseignement. À cause de